

Février 2019

Valence

Infos

Magazine *d'informations municipales*

Mairie
Service Communication Information
Place de l'église / BP 1
77830 VALENCE-EN-BRIE

01 64 31 81 35 - 01 64 31 88 42

www.mairie-valenceenbrie.fr

Directeur de publication :
S. VAUCOULEUR

Rédactrice :
Timmy CHEDRI

Commission Information :
Timmy CHEDRI - Chantal JACQUES -
Éric MOAL - José VIEIRA

Réalisé, imprimé et façonné
par les élèves de la section
des métiers des Industries Graphiques
du Lycée André-Malraux de Montereau



Ouverture de la Mairie

Lundi de 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 19 h

Mercredi de 8 h 30 à 12 h

Jeudi de 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30

Vendredi de 8 h 30 à 12 h

Sommaire

<i>Édito du Maire</i>	3
<i>Extraits compte rendu du conseil</i>	4
<i>Urbanisme</i>	7
<i>Travaux</i>	8
<i>Vie de la commune</i>	9
<i>Agenda</i>	12
<i>Comité des fêtes et associations</i>	13
<i>Associations</i>	15
<i>A noter</i>	20
<i>A l'affiche</i>	22
<i>État civil</i>	23
<i>Les commerçants</i>	24

Numéros utiles

Mairie 01 64 31 81 35
Gendarmerie 01 60 69 40 16
Médecin d'urgence 77 0825 826 505
SOS Médecins 36 24
Hopital de Montereau 01 64 31 64 31
Centre Anti poison 01 40 05 48 48
SAMU 15
POMPIERS 18
Urgence Electricité 0810 333 077
Urgence Gaz 0810 433 077
Trésor Public du Chatelet-en-Brie
01 60 69 40 58



Édito du maire



Chères Valençaises, chers Valençois,

Je profite de la parution de notre journal, pour vous souhaiter au nom de mon équipe municipale et en mon nom personnel une très belle année 2019. Qu'elle soit source de santé, de joie, de réussite et permette l'accomplissement de tous vos projets.

Nous devons continuer à gérer au plus juste notre budget avec une rigueur sans faille. J'ai conscience que certaines décisions, voire certaines coupes budgétaires peuvent interpellier certains, mais mon équipe et moi-même tentons de mener à bien le programme électoral pour lequel vous nous avez accordé votre confiance tout en faisant avec les diminutions des dotations de l'Etat d'une part, et la suppression aussi des subventions de nos parlementaires d'autre part, qui nous permettaient d'engager des travaux souvent de nécessité pour conserver notre patrimoine.

Pour cette année 2019 nous allons poursuivre les chantiers et projets de l'année 2018 réalisés ou en cours de chantier :

- Rénovation de l'ancienne école pour accueillir la Maison des Assistantes Maternelles,
- Restauration des vitraux de l'église, achèvement du ravalement de cette dernière et réfection de la toiture.
- Concernant les projets, le Plan Local d'Urbanisme a été finalisé et adopté. Celui-ci est bien évidemment à la disposition du public.

Débuteront les projets :

- Changement de l'éclairage au sein du Groupe Scolaire,
- Réfection de la toiture du bureau de Poste,
- Construction d'un local archive,
- Arrivée prochaine de la fibre optique.

Pour finir, c'est avec un grand plaisir que je vous ai reçu nombreux entouré de mon conseil municipal à notre traditionnelle cérémonie des vœux le dimanche 6 janvier dernier.

Très bonne année 2019,

Le Maire
Serge VAUCOULEUR

Extraits de compte rendu de conseil

EXTRAIT DU CR DE LA SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE 2018

M. le Maire informe le Conseil municipal que la SCI de Champereux vend une parcelle de bois située rue d'Echouboulains et se terminant juste derrière la salle des fêtes cadastrée ZH 12 d'une contenance de 15 090 m².

La SCI de Champereux a proposé l'acquisition de cette parcelle à la commune, pour la somme de 15 000 € hors frais de géomètre et de notaire.

CONSIDÉRANT l'intérêt public d'une telle acquisition foncière, Le conseil municipal, ayant délibéré à l'unanimité.

1°) décide d'acquérir la parcelle cadastrée ZH 12 d'une contenance de 15 090 m² sise rue d'Echouboulains, appartenant à la SCI de Champereux moyennant le prix de 15 000 € hors frais de notaire et de géomètre,

2°) autorise M. le maire à signer l'acte à intervenir, qui sera passé en la forme authentique aux frais de la commune de Valence-en-Brie en l'étude de M^e BANTE-GNY, notaire à Le Châtelet-en-Brie.
L'ensemble des droits, frais et taxes sont à la charge exclusive de la commune de Valence-en-Brie, qui s'y engage expressément.

M. le Maire explique au Conseil municipal qu'il serait judicieux que la commune soit assistée par le bureau d'études URBANENCE en matière d'instruction des autorisations d'occupation du sol liées à la législation de l'urbanisme portant notamment sur :

- * les certificats d'urbanisme,
- * les déclarations préalables,
- * les permis de construire, (y compris les ERP)
- * les permis de démolir,
- * les permis d'aménager.

et dans toute autre mission en matière d'aménagement, d'urbanisme, de paysage, d'environnement et tout ce qui s'y rapporte directement ou indirectement. Il est entendu que la commune reste la seule compétente en matière d'élaboration/modification/révision de son PLU ou carte communale et de la délivrance des actes et autorisation qui en découle.

Les prestations décrites dans la convention donneront lieu à une facturation à l'acte.

La convention prendra effet à la date de signature de celle-ci et pour une durée de 1 an.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, des membres présents et représentés,

ADOPTE le contrat, tel annexé à la présente,

AUTORISE M. le Maire à signer le contrat avec le bureau d'études URBANENCE pour l'assistance en matière d'instruction des autorisations d'occupation du sol liées à la législation de l'urbanisme.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du fait que GRDF souhaite installer des compteurs gaz communicants afin de moderniser le réseau de distribution et plus particulièrement le comptage.

Une convention doit être établie pour permettre à GRDF d'occuper le domaine public. Elle a pour objet de définir, entre autre, les conditions de mise à disposition d'emplacements, situés sur les immeubles ou sur d'autres propriétés de la ville, qui serviront à accueillir les équipements techniques.

Considérant que GRDF souhaite installer des compteurs gaz communicants afin de moderniser le réseau de distribution,

Considérant qu'une convention doit être établie pour permettre à GRDF d'occuper le domaine public ainsi que pour définir les conditions de mise à disposition d'emplacements, situés sur les immeubles ou sur d'autres propriétés de la ville, qui serviront à accueillir les équipements techniques,

Considérant qu'une redevance d'occupation du domaine public sera versée chaque année par ERDF,

Considérant que le site concerné est l'Église,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à quatre voix pour, neuf voix contre, zéro abstention,

N'APPROUVE PAS la convention pour occupation domaniale ayant pour objet l'installation et l'hébergement d'équipement de télé relève en hauteur proposée par GRDF.

N'AUTORISE PAS Monsieur le Maire à signer cette convention avec GRDF.

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Extraits de compte rendu de conseil

- **DÉCIDE** de créer un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences dans les conditions suivantes :

- Contenu du poste : entretien de la voirie, espace vert, plantation des fleurs, entretien des bâtiments communaux.
- Durée du contrat : 12 mois
- Durée hebdomadaire de travail : 35 heures
- Rémunération : SMIC

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ce recrutement.

Monsieur le Maire informe que :

- Syndicat des Énergies de Seine-et-Marne (SDESM) : une convention constitutive est proposée aux communes pour les futurs marchés de fournitures d'énergie.

Mme CHEDRI est ennuyée car le SDESM passe les marchés avec d'autres prestataires qu'EDF ou GDF et elle n'est pas sûre qu'il y ait une réelle économie.

M. VIEIRA précise que c'est dans la mouvance actuelle de changer de fournisseur d'énergie. Mme Chédri souhaite que soit fait un comparatif sur les factures de gaz entre l'ancien fournisseur et le nouveau.

- Fenêtres de la Mairie : elles vont être changées avant l'hiver. Le devis a été signé. Cet investissement bénéficie d'une subvention départementale dans le cadre du Fonds d'Équipement Rural.

- Stationnements : les gendarmes ont procédé à la verbalisation du véhicule qui stationne régulièrement sur la place handicapée située près de l'ancienne école, rue Octave Rousseau. M. Racine précise que le véhicule s'y trouve encore.

M. le Maire informe que les panneaux d'interdiction de stationner ont été mis en place sur le parking du cimetière, le chemin qui mène au lotissement Le Val Javot ainsi que dans la rue des Bordes. M. MOAL informe que le camion qui se garait sur le parking du cimetière stationne maintenant sur le trottoir en face.

Mme Chédri demande quelle solution peut être apportée aux personnes stationnant leur camion dans le village car celui-ci est leur outil de travail.

EXTRAIT DU CR DE LA SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2018

M. Vieira prend la parole et explique que la fédération

du bâtiment récompense les communes qui restaurent leur patrimoine et qu'il serait opportun de s'y inscrire.

Terrain rue d'Echouboulains : le Géomètre Mme DE-PRAITER va procéder au bornage de la parcelle le jeudi 4 octobre 2018 et reviendra le vendredi 12 octobre pour effectuer le bornage contradictoire.

Feux tricolores : une demande de devis a été faite auprès de l'entreprise EIFFAGE pour régler la boucle qui déclenche les feux tricolores rue André Taboulet/place de l'église ainsi que pour le contrôle des feux et des répétiteurs qui ne fonctionnent pas en bas de la rue André Taboulet.

Syndicat du lotissement Le Val Javot s'est réuni le samedi 22 septembre 2018 au foyer Anne-Marie REDON afin d'élire un nouveau bureau. Cela n'a pas pu être possible du fait du peu de présence des propriétaires (8 sur 31). Le syndicat souhaiterait refaire des travaux de réfection de bordure des trottoirs. Les habitants sont également confrontés à des problèmes d'assainissement et certains candélabres ne fonctionnent pas, M. le Maire leur a suggéré de se rapprocher de la Communauté de communes pour l'assainissement et de leur promoteur pour régler le problème des candélabres défectueux.

EXTRAIT DU CR DE LA SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 2018

Panneau lumineux : M. le Maire informe le Conseil municipal que la maintenance du panneau lumineux a été prise en charge pendant 2 ans par l'ancienne communauté de communes. Ce contrat arrivant à terme le 31 janvier 2019, il faut si la commune souhaite bénéficier des prestations de Centaure Systems de prendre en charge ce contrat de maintenance. Il se décompose en deux parties :

- Contrat de service et assistance de matériel électronique de communication avec liaison téléphonique mobile 3G, pour la somme de 358,80 € HT soit 430,56 € TTC.
 - Contrat de maintenance de matériel électronique de communication pour la somme de 750,00 € HT soit 900,00 € TTC
- Soit un total de 1330,56 € TTC.

Mme CHEDRI : informe le conseil municipal qu'elle a assisté à une réunion en préfecture sur GEOPORTAIL. Ce site gratuit permet aux collectivités de déposer leur plan local d'urbanisme (PLU) ce qui permet à n'importe quel habitant de consulter une parcelle ou le PLU

Extraits de compte rendu de conseil

d'une commune. Il faut savoir qu'à compter de 2020, il sera obligatoire aux communes de déposer leur PLU sur ce site. Les réseaux électriques vont également être mis en ligne sur Géoportail.

M. VIEIRA : informe le conseil municipal qu'il a assisté à une réunion au Syndicat des Energies de Seine-et-Marne (SDESM) sur le bilan du contrat-cadre. L'ensemble est positif car le changement des points lumineux actuels par des points lumineux économiques et écologiques se poursuit. Le changement de fournisseur d'énergie permettrait une économie d'environ 15 % sur le gaz et d'environ 5 % sur l'électricité. Le SDESM étudie la possibilité d'implantations de champs de panneaux photovoltaïques sur d'anciens sites d'enfouissement de déchets en Seine-et-Marne.

EXTRAIT DU CR DE LA SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2018

Confirmation acquisition de la parcelle de bois ZH 130. M. le Maire explique au Conseil municipal que le propriétaire du bois mitoyen à celui dont la commune souhaite faire l'acquisition va utiliser son droit de préemption comme le prévoit la loi.

M. le Maire précise que la commune a déjà procédé, à ses frais, au bornage du terrain en leur présence. Que ceux-ci n'avait pas émis le souhait d'acheter à ce moment-là et que la procédure d'acquisition a déjà été lancée. Il souhaite savoir si le conseil municipal confirme ou non la volonté d'acquérir pour la commune cette parcelle.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Confirme la volonté d'acquérir la parcelle.

Mme CHEDRI :

- Étang du pont Brossard : souhaite un rendez-vous avec M. DUCELIER, maire d'Echouboulains pour discuter de l'étang du pont Brossard et en particulier des pêcheurs. En effet, ces derniers ont bouché les trous d'évacuations situés dans le moine ce qui retient l'eau dans l'étang avec un risque de débordement donc d'inondation. Mme Chedri souhaiterait également que soient retirés les rangs de parpaings dans l'avaloir afin de permettre à l'eau de s'évacuer de façon constante et régulière. Visiblement ceux-ci auraient été ajoutés

postérieurement à la construction. Mr Vieira précise que même si on laisse les parpaings, il doit y avoir une ouverture en dessous pour permettre l'écoulement.

M. MOAL :

- Marché de Noël : il y a eu un peu de monde
- Rues du village : prévoir le rebouchage des trous dans la voirie communale

M. AMANI :

- Saint-Nicolas : remerciement à tous les personnes qui ont contribué à cet après-midi très réussi (décoration et installation de la salle, préparation du vin chaud, .etc). Les parents et les enfants étaient nombreux et tous les chèques cadeaux ont été distribués.
- Manifestations 2019 : précise que les Scènes Rurales ne répondent pas aux attentes des habitants et que la participation communale est élevée. Il précise qu'il est en contact avec Mme Lucie GLINEL artiste et habitante de la commune qui propose une prestation le 2 février 2019 avec un coût moindre pour la commune. Comme pour les Scènes Rurales, les entrées restent à l'intervenant de la manifestation. Le Conseil municipal indique qu'il ne faut pas couper le lien avec les Scènes Rurales.
- Compagnie du Javot : feront leur représentation le week-end du 9 et 10 février 2019 à la salle des fêtes Marius-Albert.

Urbanisme

Nom et prénom du demandeur	Adresse des travaux	Référence(s) cadastrale(s)	Objet des travaux M. NAUDIN Serge
M. NAUDIN Serge	1 rue André TABOULET	F 364	Agrandissement d'une fenêtre
XENUBANE Yendi pour le D'LYS CAFE	32 rue André Taboulet	F 169	Peinture sur la façade couleur bordeaux et blanc
M. ANDRES Alain	1 rue des Bordes	F 257	Création d'une véranda
M. NAUDIN Serge	1 rue André TABOULET	F 364	Remaniement de toiture
M. MEVEL Dominique	25 rue Henri PELLE	A 844	Changement de portail
M. FRENCHÉ Pascal	6 rue Jean Haderer	F 403	Changement de portail
MME.CATTAERT	9 rue Jean Haderer	F 387	Clôture
M. OUSSON	23 bis rue Emile Parquet	F 674	Habillage du pignon en pierre, rebouchage de la fenêtre existante et création d'une nouvelle fenêtre.
Seine et Marne THD SAS	1 rue Henri Pelle	F 01	Pose d'un module Télécom dans le cadre de l'aménagement du territoire pour le réseau très haut débit (fibre optique).
M.ABID	32 rue Emile Parquet	F 728	Clôture
DE CASTRO Andréa	11 rue Jean HADERER	F 73-75-704	Portail
MME Béatrice LESELLIER	10 rue d'Echouboulains	A 920	Ravalement & pose d'une clôture
MME Annabella BOURQUI	7 rue Octave ROUSSEAU	F 71	Pose d'un portail & réfection d'une clôture en grillage
M. SZKUDZINSKI Lucjan	35 rue Emile PARQUET	F 744-750	Édification d'une clôture en parpaings
CTS ROUSSEAU	Chemin de Beauregard	A 879-88	Ravalement-clôture-changement de porte de garage
GAFFIERO Cyril	15 rue Emile PARQUET	F265-266	Aménagement d'une grange en pièce à vivre
MARMET Sébastien	15 rue d'Echouboulains	A 593	Ravalement
BOURQUI Annabella	Rue Jean Haderer	F 71	Clôture en grillage
FLORES Miguel	12 bis rue d'Echouboulains	A 922	Pose de deux fenêtres de toit

Travaux

Travaux 2018

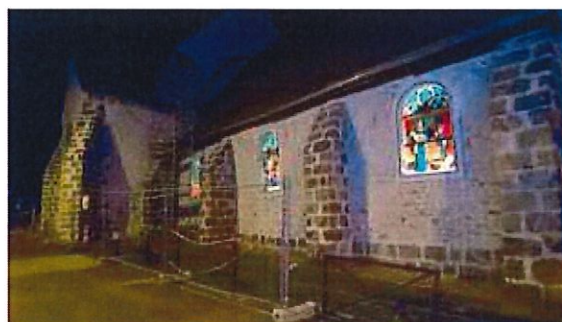
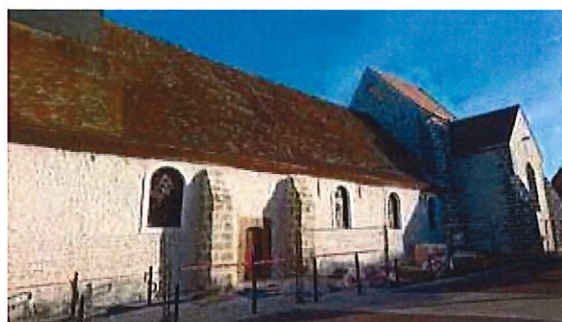
Après avoir réalisé l'aménagement des espaces autour de l'église en 2016, et toujours dans le cadre du contrat rural, la restauration de l'Eglise Saint Nicolas est maintenant terminée. Cette dernière qui tombait en décrépitude a dorénavant retrouvé son aspect d'autrefois. Le travail réalisé par l'entreprise Saussine basé à Courpalay (Seine et Marne) sous la supervision de notre maître d'œuvre, GUA, est tout à fait remarquable. Il ne reste plus qu'à traiter le reste de la place derrière l'église (jusqu'aux pieds de la ferme), mais pour cela nous allons faire une petite pose.

Nous avons démarré en Avril 2018 la réalisation d'une salle pour accueillir les enfants dans l'ancienne école. Les travaux ont pris énormément de retard, l'entreprise ayant obtenu le marché par la Communauté de commune et par Seine et Marne Aménagement étant défaillante. Sous la houlette d'un maître d'œuvre complètement dépassé, lui aussi missionné par les mêmes organismes, les travaux totalement désorganisés ont dû être repris plusieurs fois. Après plusieurs mises en demeure nous espérons pouvoir inaugurer ces locaux avant fin Mars. C'est en tous cas l'engagement pris par la maîtrise d'œuvre et l'entreprise

Vous avez aussi remarqué que notre village est, par endroits, mieux éclairé. Cela est dû au remplacement des vieux lampadaires énergivores par des lampadaires équipés d'ampoules à LED dans le cadre d'une campagne d'économies d'énergie menée par le Syndicat des Énergies de Seine et Marne. Ces travaux vont permettre à la commune de faire de réelles économies d'énergie tout en respectant le confort de ses habitants.

Travaux 2019

La commune a prévu, entre autres, la réfection des marquages au sol sur les voies communales ainsi que le rebouchages de nids de poules. Nous allons aussi toujours en collaboration avec le SDESM continuer à remplacer au fur et à mesure les lampadaires défectueux par des lampadaires à LED.



Vie de la commune



11 Novembre

En ce 11 Novembre 2018 la nation commémore le centenaire de l'armistice mettant fin à la Première Guerre mondiale qui fut longue et impitoyable. Celle-ci, surnommée la Grande Guerre, après quatre années de combats fratricide s'est finie sur un grand soupir de soulagement qui traversa la France et ce depuis Compiègne, où l'armistice a été signé dans un wagon arrêté dans une clairière dite « clairière de Rethondes » jusqu'aux champs de bataille.

Après s'être rendu au cimetière pour déposer une gerbe de fleurs, Monsieur Vaucouleur Maire de Valence-en-Brie, en présence des membres du conseil Municipal, des anciens combattants et des nombreux Valençois présents, a rendu hommage à tous ces morts pour notre liberté.

Lecture faite du message du président de la république rendant hommage aux combattants et rappelant la nécessité de rester vigilants face à la poussée des nationalismes et des totalitarismes pouvant mettre à mal notre civilisation, la fanfare de Montereau a entamé une vibrante sonnerie aux morts avant d'accompagner les enfants de l'école primaire de Valence-En-Brie venus chanter le chant des partisans et la Marseillaise.

A l'issue de cet hommage, après un lâché de pigeons, symboles de cette guerre, par la famille Moncada, Monsieur Vaucouleur a convié l'assemblée au traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité en honneur de tous ces combattants tombés pour notre patrie dans la Salle Marius Albert. Les invités, avant de partager ce moment convivial, ont écouté avec attention un petit rappel sur l'histoire de cette guerre présenté avec talent par Madame Danièle BULLOT.



Halloween



Vie de la commune

La Saint Nicolas

Le 8 décembre, les enfants âgés de 0 à 11 ans, avec leurs parents, ont pu participer :

- à un magnifique spectacle intitulé « Contes sous la neige en musique »,
- à une petite promenade en calèche avec un poney,
- à un goûter et un chèque cadeau,
- et pour terminer les adultes ont pu déguster un vin chaud préparé par Mme Moal.

Tout ceci s'est déroulé dans une atmosphère conviviale et chaleureuse dans une salle très bien décorée.

Un grand merci aux nombreux participants et organisateurs qui ont contribué à la réussite de ce moment de plaisir, de partage et de fête.

Vœux 2019

C'est en présence de Madame Andrée Zaïdi Conseillère Départementale, de Messieurs Jean-Louis Thériot Député de Seine et Marne, James Chéron Conseiller Régional et Maire de Montereau-Fault-Yonne, Christian Poteau, Président de la Communauté de Commune Brie des Rivières et Châteaux et maire de Machaut, que Monsieur Serge Vaucouleur Maire de Valence-En-Brie accompagné des membres du conseil municipal a présenté ses vœux aux habitants présents. Après les différents discours, le conseil municipal a honoré les médaillés du travail et félicité les lauréats des maisons illuminées et des maisons fleuries.

Un prix a été remis à chacun d'entre eux. La cérémonie s'est terminée par un buffet qui a permis aux Valençois présents d'échanger avec leurs élus.

Médaillés du travail : Mme Gélie Marlène
M. Lopes Charles

Maisons illuminées :

- 1^{er} prix : M. et Mme Grandvillain
- 2^e prix : M. et Mme Besnault
- 3^e prix : M. et Mme Semoens
- 4^e prix : M. et Mme Moreno Martens
- 5^e prix : M. et Mme Beaunier Salvi

Maisons fleuries : Mme Génin
Mme Lécorché
Mme Lacomme
Mme Mahmoudi
M. Fournier



Vie de la commune

Classe de neige

Une collecte de jouets a été mise en place pour aider à financer en partie la part des parents dont les enfants participent à la classe de neige de l'école. Cette collecte a permis de récolter plusieurs jouets qui ont été mis en vente lors de la brocante d'automne.

Pendant le vide dressing du comité des fêtes, une buvette a été installée et ainsi les participants ont pu profiter des gâteaux et différentes boissons chaudes qui étaient proposées. Le bénéfice des ventes a été ajouté à celui de la collecte de jouets.

Ces actions ont permis de récolter la somme de 194€ qui a été remise aux professeurs participants à cette classe de neige. Même si cette somme semble peu importante, elle relève d'une action solidaire que nous nous devons de souligner.

Il nous semble important de remercier Madame Ingrid PASDERMADJIAN qui, non seulement est à l'initiative de ces actions mais qui les a aussi effectuées.



Aux Contes ! Etc.

Scène ouverte au café « Chez Claudia »

Pour la 5^e année consécutive, un dimanche après-midi tous les 2 mois, vous avez l'occasion de participer à une scène ouverte.

Sans prétention, ce rendez-vous permet à ceux qui le souhaitent de raconter une histoire, de chanter une chanson, de présenter une saynète, de lire un texte de sa composition (ou non), de danser, de slammer, d'improviser, etc.

En 2^e partie, carte blanche est donnée à un artiste plus « aguerri ».

Les prochaines dates :

Dimanches 17 février, 7 avril et 2 juin à 16h au café « Chez Claudia »

Pour plus d'infos sur l'événement, vous pouvez visiter notre page facebook : « Aux contes Etc.

Scène ouverte »

Ou appeler au **06 74 20 06 73**



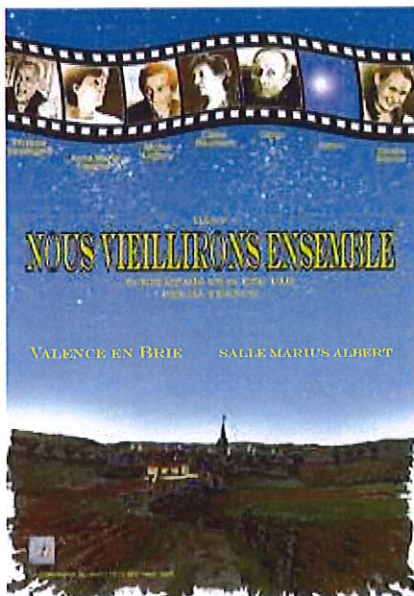
Agenda

- **Samedi 2 février : spectacle de théâtre** à la salle des fêtes
« **IL CAMPIELLO** » de Carlo Goldoni à 20h30

VALENCE-EN-BRIE Théâtre



- **le 9 février à 20 h 00 et le 10 Février à 16h00 : spectacle de théâtre** à la salle des fêtes,
« **Nous vieillirons ensemble** » de la Compagnie du Javot



Et...Et...
Se retrouver pour sauver
le café où tout a com-
mencé.
Que reste-t-il de l'amitié,
après 20 ans sans se ren-
contrer ?
De la curiosité.
De la timidité.
Des souvenirs.
De la nostalgie.
De la dérision.
D'infinis moments de
tendresse, de rires et de
larmes.
La vie quoi !

- **16/17 février : Match d'improvisation**
organisé par le LIV

- **16 mars : Bourse aux jouets et à la puériculture**
organisée par Sacré Charlemagne

- **23 mars : Soirée Flamenco Paella**
organisée par Little Evan

- **Samedi 6 avril : Concours de pétanque**
■ **Dimanche 14 avril : Repas des anciens**

- **Dimanche 21 avril : La traditionnelle chasse aux œufs de Pâques pour les enfants**

- **Samedi 4 mai : la foulée de valence**

- **Dimanche 5 mai : vide grenier**

- **Mercredi 8 mai : Fête de l'armistice 1945**

- **12 mai : 1^{er} loto des enfants**
organisé par Sacré Charlemagne

- **18/19 mai : Match d'improvisation**
organisé par le LIV

- **Samedi 1^{er} juin : Spectacle de fin d'année du VAAV**

- **Samedi 15 juin : Festival musique**
organisé par Little Evan

- **Samedi 29 juin : Fête des écoles**

- **Samedi 13 juillet : Feu d'artifice au stade de foot**

- **Lundi 2 septembre : Rentrée scolaire 2019**

- **Samedi 7 septembre : Forum des associations au foyer A.M.REDON**

Comité des fêtes



Fête de la paix

Le comité des fêtes créé en juin 2018 commence à prendre ses marques.

En septembre un groupe de 5 chanteurs (Pascal, Dominique, Gérard, Françoise et Éric) plus un guitariste, Cyril, faisaient une prestation de chant pour **la fête de la paix** organisée à la salle Marius Albert par le CADA et la mairie. Pour une 1re, ce fut plus que prometteur. Bravo à eux.



Pétanque

Courant octobre, le comité des fêtes a organisé un **concours de pétanque** qui a réuni 12 doublettes qui venaient de Valence, Machault et St Germain Laval. Les finalistes étaient valençois. Bravo à pascal Dufлот et à la fille margot qui ont battu en final Thierry Thura et Stéphane Tassin. Vu le succès de la manifestation, nous recommencerons au printemps. La date est à définir.



Marché de Noël



Le 9 décembre, Mélody et Ingrid ont organisé un **marché de Noël** avec 15 exposants. Ce fut aussi une réussite, bravo à toutes les deux.



Comité des fêtes

L'année s'est terminée à la salle Marius Albert, avec un **réveillon de la St Sylvestre** qui a réuni 70 personnes amis et familles dans une ambiance festive animé par DJ Jeremy, nouvel arrivant à valence en brie. Tout le monde a passé une excellente soirée. Rendez-vous est pris pour l'an prochain.

Le bureau du comité des fêtes vous souhaitent à toutes et à tous une excellente année 2019.



Vide dressing



Associations

Le bureau de V.A.A.V vous souhaite une bonne et heureuse année 2019 pleine de santé, joie, bonheur et tout ce que vous souhaitez. Cette année encore nous comptons sur votre présence aux différentes activités mises en place par notre association et allons renouveler nos efforts pour essayer de vous divertir. D'autres activités sont à l'étude et nous vous tiendrons au courant de leur avancement.

ZUMBA'TOMIC

Sous la direction de Iris BREUIL, de retour après une année consacrée à ses études et Célia GRANVILLAIN leur « Profs » de danse, les jeunes enfants et ados de notre village ont, dans une ambiance joyeuse et festive, repris le chemin de la salle. Leur but : préparer leur traditionnel spectacle de fin d'année pour épater leurs familles. Sachez qu'ils mettent toute leur énergie à suivre les consignes de leurs professeures pour être prêts le jour « J ».

ZUMBA

Cette année, l'activité ZUMBA, est repartie sous la houlette de Marc MATA. Les cours ont lieu à la salle des fêtes le Mercredi soir de 19h30 à 20h30 pour la Zumba puis de 20h30 à 21h30 pour le K'Step un concept mis au point par Marc mêlant Zumba et Step. Mélody toujours présente, a dû prendre une petite pose histoire de donner naissance à une petite fille nommée Mady qui fait le bonheur de papa, maman et de ses grands-parents. Vous retrouverez Mélody début février, période à laquelle elle reviendra vous faire profiter, en compagnie de Marc, de sa pêche légendaire

GYMNASTIQUE

C'est reparti une nouvelles fois sous la direction de Bénédicte Schram, Vous êtes une trentaine à venir effectuer les exercices de gymnastique douce et de renforcement musculaire qu'elle vous enseigne. Cette activité très importante pour votre santé sera maintenue tant que vous y participerez avec assiduité.

JAVO'CAL,

La chorale Javo'cal de Valence-en-Brie et son chef de cœur Michel CATRICE

Vous invite à les rejoindre pour chanter dans la convivialité et la bonne humeur.

Le VENDREDI DE 19 heures à 20h30

Dans le préfabriqué de l'ancienne école.

Vous aimez chanter alors n'hésitez pas !



(Aucune connaissance en solfège ou en chant n'est requise. Seules l'envie et la motivation comptent)

Si vous êtes musicien vous pouvez également nous rejoindre.

Venez nous écouter lors de nos prochaines représentations : le 8 mai à Echouboulains, fin mai à la ferme de la Recette à Echou et le 22 juin pour la fête de la musique à Echouboulains.

AIDE AUX DEVOIRS

L'association VAAV, dans le cadre de son action qui vise à renforcer des liens entre les habitants du village, continue l'aide aux devoirs. L'aide aux devoirs concerne les enfants scolarisés du CP à la troisième le samedi matin de 10h00 à 11h30.

Articles rédigés
par les membres du bureau du VAAV.

Associations

Bouilles & Gribouilles.

2018 est terminée ! Bienvenue à 2019

Cette année nous a encore apporté plein de joie et de sourire

Le foyer Anne-Marie REDON résonne encore de tous les éclats de rire des enfants de Bouilles & Gribouilles. Ce même foyer qui vous attend, vous, parents, grands-parents, assistantes maternelles accompagnés de vos enfants, petits-enfants de 0 à 3 ans. Nous sommes ouvert tous les lundis et jeudis de 9h à 11h30, venez nous rejoindre afin de passer un moment avec votre enfant et de le familiariser avec la collectivité, de lui faire partager des moments de jeux avec d'autres enfants. Venez nous retrouver pour échanger avec des assistantes maternelles de votre commune. L'association bouilles & gribouilles a organisé le 7 octobre 2018 sa brocante « TOUT POUR L'ENFANT PETITS & GRANDS » qui a eu beaucoup de succès.

Cette nouvelle année 2019 va être pour nous un grand changement, nous allons déménager et nous installer dans de nouveaux locaux. Nous attendons ce jour avec impatience !!!

Nous ne manquerons pas de vous communiquer nos prochaines manifestations et de vous informer concernant notre nouvelle adresse.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2019 pleine de joie et de bonheur !!!

Cathy, Katia, Ingrid, Caro et les enfants !!!



16

Little Evan

En ce début d'année, Little Evan vous souhaite tous ses vœux de bonheur pour 2019 !

Lors de l'année passée, notre association a dépensé plus de 14 000 € en soins et appareillages (2^e séjour en Pologne, rééducation CME, Séjour au centre Brain Moove en Bretagne...).

Nous devons poursuivre nos efforts afin d'éviter les déformations osseuses et qu'Evan puisse continuer à progresser ; c'est pourquoi nous organiserons encore diverses manifestations, durant lesquelles vous pourrez vous amuser tout en nous aidant.

23 mars : soirée Flamenco

15 juin : Festival de musique

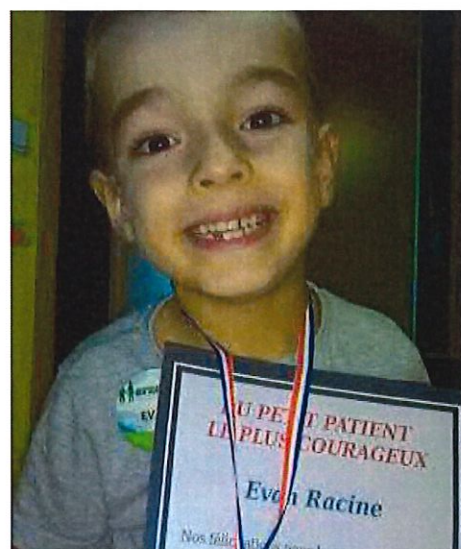
Nous tenons à vous remercier encore pour votre soutien, et plus particulièrement le LIV qui nous propose chaque année son aide. Sans vous, Evan ne pourraient pas profiter de tous ces soins.

Little Evan est toujours preneur d'idées ou d'initiatives, n'hésitez pas à nous contacter ;)

Association Little Evan

little.evan.asso@gmail.com

06 63 91 11 41 ou 06 60 09 38 71



Associations

Histoire, Patrimoine et Environnement Valençois

Notre Association poursuit son chemin, accompagnée de nos fidèles adhérents. Curieux de l'histoire du lieu où ils vivent et parfois travaillent, ils n'hésitent pas à s'impliquer en fournissant des souvenirs qui des photos qui des pistes de recherches. Les photographies sont essentielles car elles dévoilent parfois des éléments de la vie valençaise disparus et permettent d'aller plus loin dans la compréhension du passé du lieu, de retrouver des visages, ceux qui l'ont fait vivre. Alors, ne vous défaussez pas de ces petits morceaux de papier qui sont des petits morceaux de vie, transmettez-les (ils seront scannés et rendus). Pensez aussi, si vous souhaitez vous débarrasser de documents anciens, type presse, ou même de famille ainsi que cela s'est fait lors la campagne menée au niveau européen pour la Grande Guerre, que les Archives départementales peuvent les accueillir, en don ou en dépôt privé ; n'hésitez pas à nous demander de l'aide.

Notre dernière publication : « *Artisanat et commerce à Valence-en-Brie aux XIX^e et XX^e siècles* », bien qu'essentiellement consacré à notre village, a eu sa part de succès ailleurs, des exemplaires ont été vendus notamment lors d'un colloque organisé à La Tombe le 6 mai dernier où les dirigeants de notre Association avaient été conviés à communiquer sur un traité de paix négocié dans ce village en 1418 ; mais également lors des Marché de Noël, car un livre est encore un beau cadeau. Cet ouvrage de 360 pages comporte de nombreuses illustrations : photos, cartes postales, plans

et documents divers, issus soit des familles qui nous les ont confiés, soit des Archives départementales de Seine-et-Marne et de tous autres fonds qu'il nous a été donné de retrouver. Il est encore disponible au siège de notre Association, à l'adresse portée ci-dessous au prix de 23 €.

Rappelons que le précédent : « *Valence-en-Brie et sa maison hantée* » est toujours en vente, à la même adresse, au prix de 16 €. D'autres projets de publication sont en cours, vous serez informés de leurs achèvements.

Les Journées du Patrimoine des 15 et 16 septembre ont amené des amateurs d'histoire, de Valence et d'ailleurs, à venir visiter ou revoir l'église Saint-Nicolas et à entendre quelques éléments relatifs à son histoire, sur neuf siècles d'existence il y a bien des choses à raconter ! Elle s'est refait une « beauté » grâce à l'initiative de notre municipalité, que nous remercions pour son intérêt au Patrimoine, elle s'est ainsi un peu plus dévoilée, mais elle a encore tant à nous dire...

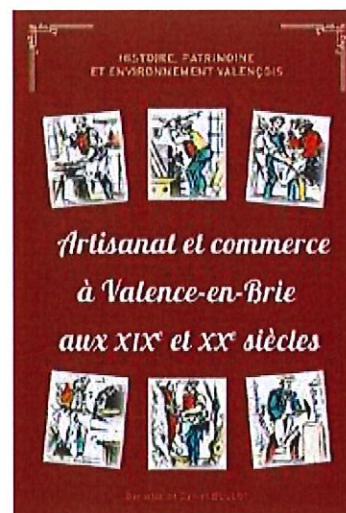
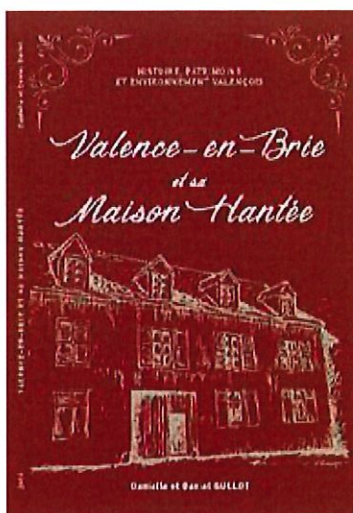
À l'approche des Fêtes de fin d'année, nous vous souhaitons d'heureux moments en famille ou avec des amis.

Si vous souhaitez prendre contact :
Siège de l'Association : 20, rue Max Lafon, Valence-en-Brie
01.64.31.89.17 ou hpev77@gmail.com

Le Conseil d'Administration d'HEPV



Journées du Patrimoine du 16 septembre 2018
(Photo Daniel Bullot)



Associations

Le LIV

Quand l'improvisation théâtrale fait ses classes à Valence-en-Brie.

La Ligue d'Impro de Valence (LIV) se réunit une fois par semaine pour permettre à des comédiens en herbe de tous niveaux d'explorer un jeu théâtral souvent méconnu.

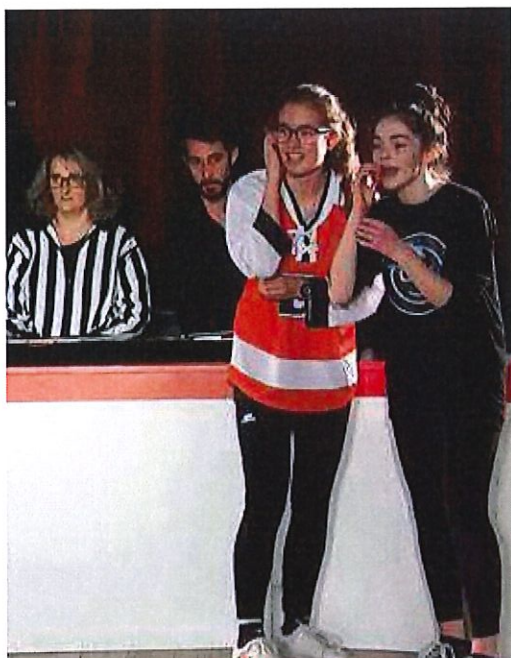
Les cours sont déclinés en sessions pour les enfants (mini LIV), les ados (p'tit LIV) et les adultes (LIV), et une équipe intergénérationnelle (Génération LIV) L'impro, vecteur d'émotions, de rire et de partage. L'impro est avant tout un concept qui nous vient de nos amis francophones d'Outre-Atlantique. L'idée est de rendre populaire le théâtre sous une forme spontanée, comme peuvent l'être les matchs de hockey sur glace là-bas.

C'est la raison pour laquelle, les matchs d'impro se déroulent dans une scène en forme de patinoire, et que les codes vestimentaires des arbitres comme des joueurs reprennent ceux des hockeyeurs !

Les prochaines dates du LIV à Valence en Brie :

- **9 février, 21h au café « Chez Claudia »** : « On tourne en LIV », spectacle d'improvisation théâtrale
- **23 février, - 16h** : Match p'tit LIV vs Atacool (équipe junior de Lorris)
- **20h30**, salle des fêtes : Match d'improvisation, LIV vs LISM
- **17 mars** : stage d'improvisation ouvert à tous (enfants, ados, adultes, débutants ou confirmés)
- **18 - 19 mai** : week-end d'improvisation - 4 matchs sur 2 jours.

Pour vous inscrire au stage ou pour plus de renseignements : **06 74 20 06 73 ou leliv77@gmail.com**



Sacré Charlemagne !

L'année 2018 a été riche en événements et c'est avec l'organisation de notre traditionnel Marché de Noël que nous l'avons clôturée.

Les adultes ont pu découvrir les différents exposants (vente de miel, objets de décoration ...) et ainsi préparer les fêtes. Enfin pour les enfants, les stands maquillage, d'activités manuelles et la fameuse barbe à papa ont eu un franc succès. Sans oublier, la visite du Père Noël, immortalisée par une photo sur son traîneau.

L'équipe de Sacré Charlemagne remercie une nouvelle fois les familles et les écoles pour leur implication tout au long de cette année.

Les efforts fournis ont porté leur fruit et nous avons le plaisir aujourd'hui de vous informer que les bénéficiaires ont permis, en concertation avec les écoles, l'achat :

- De deux vidéos projecteurs et un chariot à dessin pour l'école d'Echouboulains
- De cinq matelas de gymnastique et 26 romans (CM1) pour l'école de Valence en Brie.

A vos agendas :

5^e bourse aux jouets, vêtements et puériculture

Le samedi 16 mars 2019 de 8h30 à 16h30 à la salle des fêtes de Valence en Brie

Le principe est simple : Vous nous déposez vos articles le vendredi 15 mars de 14h00 à 19h00, et nous vous les vendons le samedi 16 mars. Vous décidez vous-même du prix de vente.

Vous pouvez constituer plusieurs listes. Une contribution de 3€ sera demandée pour une liste de 25 articles. 20% des ventes seront retenus au profit des écoles. La reprise des invendus se fera le samedi 16 mars de 18h00 à 19h00.

**Pour vous inscrire, vous pouvez contacter
Mme CLAUDE au 06 87 01 63 49
ou par mail sacrecharlemagne77@gmail.com**

Associations



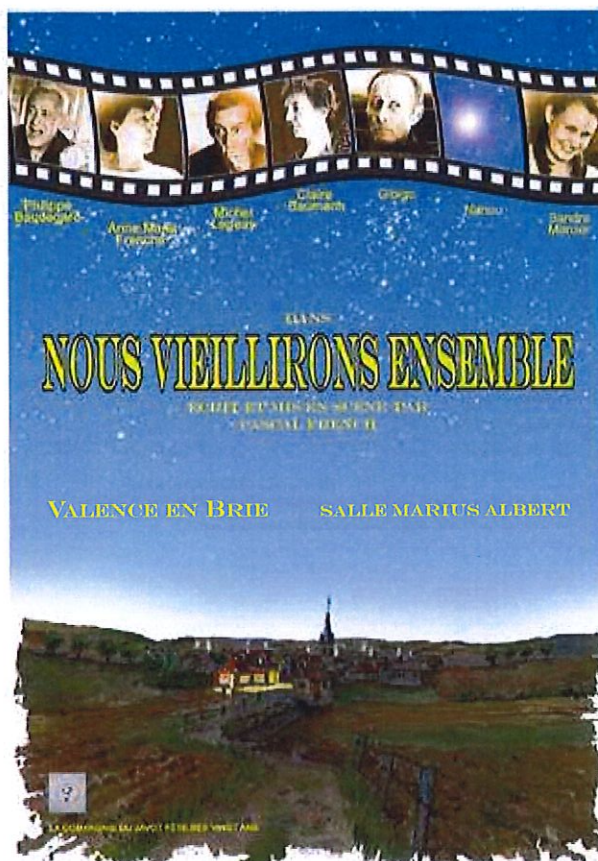
Marché de Noël

1^{er} loto des enfants

Le dimanche 12 mai 2019 à la salle des fêtes de Valence en Brie

Nous vous tiendrons informés prochainement des horaires et des lots à gagner !

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !



Le 9 février à 20 heures pour les 20 ans de la Compagnie Soirée spectacle + repas sur réservation* 25 € (15€ pour les - 12ans). Apéritif offert et on souffle les bougies. Attention les places sont limitées !

Le 10 février à 16 heures entrée 10 €

*Réservation à effectuer en adressant votre règlement à l'ordre de : « LA COMPAGNIE DU JAVOT »
27, rue Octave Rousseau - 77830 VALENCE-en-BRIE

Pour tout renseignement : Nous vieillirons ENSEMBLE

Gilles BRUNEAU tel : 06 68 25 76 61

mail : gilles.bruneau77@orange.fr

Michel LEGEAY tel : 06 30 22 24 43

mail : michel.legeay3@live.fr

A noter

DÉPLOIEMENT DE LA 4G : DES INTERFÉRENCES POSSIBLES AVEC LA TNT

Certains opérateurs effectuent des travaux sur la commune, afin d'installer la 4G. Ces bandes offrent une très bonne qualité de réception des services, notamment à l'intérieur des bâtiments. Cependant, elles sont très proches de la bande utilisée par la télévision, ce qui est susceptible de causer de manière ponctuelle des perturbations de la réception de la TNT chez les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau.

Les personnes disposant d'un abonnement ADSL, d'une réception TV par satellite (parabole), par câble ou fibre optique ne sont en revanche pas concernés par ces perturbations.

Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et que vous constatez depuis peu des difficultés de réception de la TNT, vous pouvez bénéficier d'un dispositif d'assistance et d'intervention mis en place par l'ANFR et les opérateurs de téléphonie mobile concernés :

- Si vous dépendez d'une antenne râteau placée sur votre toit, vous pouvez appeler le numéro :

0970 818 818

Du lundi au vendredi de 8h à 19h (prix d'un appel non surtaxé)

L'appel va permettre d'établir un diagnostic par le téléopérateur. Celui-ci va notamment vérifier si les difficultés de réception de la TNT sont bien liées à la mise en service d'une antenne 4G.

Si c'est le cas, le téléspectateur sera rappelé par un antenniste mandaté par les opérateurs mobiles pour une prise de rendez-vous. Pour rétablir une bonne réception de la télévision, il faudra le plus souvent ajouter un filtre au niveau de l'antenne râteau sans aucun risque de dommage sur l'équipement du téléspectateur. Cette intervention est entièrement financée par les opérateurs mobiles et gratuite pour l'utilisateur.

Pour plus d'information, le site de l'ANFR : www.recevoirlatnt.fr

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Suite à la réforme des listes électorales, vous pouvez encore vous inscrire en mairie jusqu'au 29 mars 2019.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

2019



Pour s'inscrire ne pas oublier de se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les élections européennes de 2019 se dérouleront le 26 mai afin d'élire les 79 députés européens représentant la France au Parlement européen.

Les élections européennes ont lieu au suffrage universel direct à un tour. Il n'y aura donc pas de deuxième tour, contrairement aux élections présidentielles, aux municipales, ou aux régionales.

Les candidats seront élus selon les règles de la proportionnelle à la plus forte moyenne.

Les députés sont élus au Parlement européen pour un mandat de 5 ans.

MONOXYDE DE CARBONE : COMMENT PREVENIR LES INTOXICATIONS

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore. Il touche chaque année plus d'un millier de foyers. Environ 3 000 personnes sont intoxiquées par an.

Les symptômes sont des maux de têtes, des vomissements, des vertiges voire des décès.

Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.

- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.

- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : brasero, barbecue, cuisinière, etc.

- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

A noter

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et ne bouchez jamais les aérations de votre logement.
- N'installez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage, véranda...): ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.

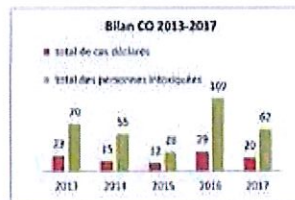
En savoir plus : www.prevention-maison.fr
 Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES)- www.inpes.sante.fr

Bilan des intoxications au monoxyde de carbone (CO) 2013 à 2017 en Seine-et-Marne

Sur les cinq dernières années, le nombre de signalements reçus est en moyenne d'une vingtaine par saison de chauffe.

Signalements reçus par l'ARS	Nombre total de cas déclarés	Années					TOTAL	Pourcentage
		2013	2014	2015	2016	2017		
	Nombre de personnes intoxiquées	80	65	28	100	62		
	Nombre de décès	0	3	1	0	0		
Sources des intoxications (répartition établie à partir du nombre total de cas déclarés)	Chaudières	10	0	6	21	6	52	82,53%
	Cheminées / Poêles	3	3	2	2	1	11	17,11%
	Braseros / Barbecues	5	2	1	3	0	11	17,11%
	Moteurs thermiques	2	1	2	2	4	11	17,11%
	Autres	3	0	1	1	3	6	8,08%

* Adaptation pour l'émission à Service 112 - ATC 00 17 effectuée par l'ARS, données issues professionnelles des différents services concernés.



Sur les cinq années du bilan, les moyens de chauffage représentent la principale source d'intoxication au monoxyde de carbone avec 83% des cas dont 52% à cause des chaudières. Viennent ensuite les braseros/barbecues avec 17% qui représentent une part non négligeable des intoxications : il s'agit soit d'utilisation de barbecues à l'intérieur du logement, soit d'utilisation de braseros comme chauffage d'appoint. Les moteurs thermiques (groupes électrogènes) et les cheminées/poêles représentent 11% des intoxications. 8,1% de celles-ci concernent des incendies, des épisodes en milieu professionnel, des actes volontaires et d'autres événements.



PRUDENCE

Si vous effectuez des travaux dans votre jardin vous creusez peut-être à côté d'une canalisation de gaz.

Etablissez une zone de sécurité

VOUS AVEZ UN PROJET :

- Installer le tout à l'égout,
- Planter un arbre,
- Refaire une clôture,
- Créer une descente de garage,
- Creuser une tranchée...

VOUS DEVEZ FAIRE UNE D.I.C.T. :

- Où se procurer l'imprimé et les destinataires ?
- Compléter l'imprimé et l'envoyer aux services concernés (GRDF, ...)

D.I.C.T. (Déclaration d'intention de commencement de Travaux)
 • Rendez-vous sur le site <http://www.reseaux-et-canalisation.inaris.fr>
 • Renseignez-vous auprès du service urbanisme de votre commune.



VOUS DEVEZ REPÉRER OÙ PASSE VOTRE CANALISATION DE GAZ :

- Votre branchement gaz : depuis la rue (coffret ou regard) jusqu'à votre habitation (pénétration dans la maison jusqu'au compteur)
- Existe-t-il une servitude de passage sur votre terrain (présence d'un Réseau desservant une autre installation) ? Si vous êtes propriétaire, cela doit figurer dans l'acte de vente.



Avec ces éléments, vous définissez la zone probable où se trouve votre canalisation. Si vos travaux se situent dans cette zone, peut-être faut-il envisager de modifier vos projets ou de faire déplacer cette canalisation.

Si pendant les travaux, la canalisation est arrachée : APPELER LE 18. Les pompiers se chargeront d'informer GRDF si nécessaire.



Consignes en cas d'accident :

- Interdire l'accès pour empêcher un autre accident
- Ne pas toucher aux personnes blessées
- Alerter les pompiers (18), et le SAMU (15) si nécessaire

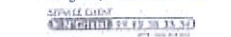


En cas d'odeur ou d'échappement de gaz :

- Eloignez-vous le plus rapidement possible du lieu de l'incident
- Téléphonez à distance pour éviter toute étincelle pouvant déclencher une explosion

URGENCE SÉCURITÉ GAZ
 0 800 47 33 33

Votre coffret ou votre branchement vous gêne, contactez-nous :



GRDF, Société Anonyme au capital de 1 800 745 000 euros.
 Siège social : 6 rue Condorcet, 75009 Paris. RCS Paris 444 786 511

MDS de FONTAINEBLEAU

Dans le cadre de notre collaboration et afin de mieux orienter les personnes qui souhaitent prendre contact avec le Service Social Départemental de la Maison départementale des Solidarités de Fontainebleau, je tiens à vous informer des modalités d'accueil du public mises en place à compter du 1^{er} janvier 2019.

L'accueil téléphonique, qui est assuré par le secrétariat est joignable au 01 40 70 79 06. Il est le premier accès au service social départemental et permet d'apporter une première réponse, de proposer un rendez-vous ou de réorienter les personnes. Cet accueil est ouvert tous les jours, sauf le mardi matin, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

L'accueil physique des personnes reste l'une de nos priorités et pour le réaliser, nous augmentons le nombre de permanences sans et sur rendez-vous.

- Permanences **sans rendez-vous** les lundis, mercredis et vendredis matin de 8 heures 45 à 11 heures 45.
- Permanences **sur rendez-vous** les mardis et jeudis après-midi.

ENFANCE ...

Inscription Scolaire

Rentrée 2019 / 2020

Les pré-inscriptions scolaires pour la rentrée 2019/2020 auront lieu du lundi 10 au 22 mars 2019, pendant les heures d'ouverture au public de la mairie.

Veuillez vous munir :
 • Cartes de santé de l'enfant,
 • Carte de famille,
 • Justificatif de domicile.

A l'affiche

Passionnée par le « toucher » et la rencontre à l'autre, Je vous propose différents massages.

Avec le rythme effréné du monde d'aujourd'hui, le stress est inévitable. Chacun y est confronté d'une manière ou d'une autre au quotidien.

Le « toucher » est la solution. Il a le pouvoir de détendre le corps, d'apaiser l'esprit et d'améliorer les relations. Je viens chez vous avec tout le matériel nécessaire à un vrai moment de détente et de cocooning.

Après-midi relaxante entre amis, massages personnalisés, cartes cadeaux, massages en entreprise, n'hésitez pas à me contacter afin d'adapter ensemble votre prestation.

Céline MOGINOT



Plénitude

"Le toucher détend le corps et apaise l'esprit"

Massages bien-être à domicile

Certificats obtenus dans un organisme reconnu

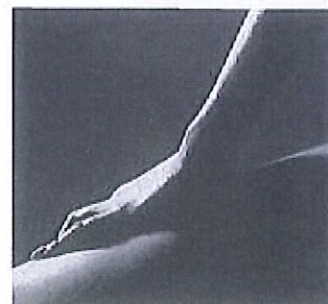
Céline Moginot

06 49 48 28 39

Pourquoi se faire masser?

Passionnée par le "Toucher" et la rencontre à l'autre, Je vous propose différents massages. Avec le rythme effréné du monde aujourd'hui, le stress est inévitable. Chacun y est confronté d'une manière ou d'une autre au quotidien. Le "Toucher" est la solution.

Il a le pouvoir de détendre le corps, d'apaiser l'esprit et d'améliorer les relations.



MES OFFRES

Après-midi relaxante entre amis
Massages personnalisés
Massages en entreprise
Enterrements de vie de jeune-fille
Cartes Cadeaux

N'hésitez pas à me contacter afin d'adapter ensemble votre prestation !



Massages bien-être à domicile

Massage Californien 1h	60euros
Massage Suédois 1h	60euros
Réflexologie-Plantaire 1h	60euros
Massage Dos-Jambes 1h	60euros
Massage Dos 30 min	30euros
Massage Jambes 30min	30euros
Massage Visage 45min	50euros
Massage AMMA 20min	20euros

OFFRE DÉCOUVERTE

Réduction de 10euros sur le premier massage

État civil

NAISSANCE

BORGIA URGEN Lyhamm , Dimitri, Victorius,	né le 30 juin 2018
TATRY Logan , Alexis, Marc,	né le 19 juillet 2018
BOUDET CLAUDE Liam , Nolan,	né le 20 août 2018
BABKIN Léon ,	né le 30 septembre 2018
KONE Amira , Neila,	née le 24 octobre 2018
DIABY Aïcha ,	née le 31 octobre 2018
SHAROBEM Jean ,	né le 06 novembre 2018
GROLL Andréa ,	née le 17 novembre 2018
ROLLIN Noélyan , Willio, Keynan,	né le 05 décembre 2018
DARDELAY Maddy , Malha, Isabelle, Timmy,	née le 13 décembre 2018
BLOINO Hugo ,	né le 23 décembre 2018

DÉCÈS 2018

TOUSSAINT Georges , Alexandre Décédé le 22 août 2018 à Fontainebleau	98 ans.
--	---------

MARIAGES 2018

MEILLAUD Jennifer ROUSSEL David , Sébastien	30 juin 2018
ADDES Nadia PERRIOT Sébastien	21 juillet 2018
BRAHIM Mohamed Naceur GIRAUD Nathalie , Annette, Andrée	15 septembre 2018
PROUT Elodie Murielle Arlette Violette SANOGO Idrissa	10 novembre 2018

Commerçants

ACTIVITÉS COMMERCIALES, ARTISANALES ET LIBÉRALES DE VALENCE-EN-BRIE

SUPERETTE DE L'ÉGLISE
Epicerie Dépôt de pain
2 place de l'église
77830 VALENCE-EN-BRIE
01 64 31 83 62

Jean Louis DOCEUX
Architecte DPLG
3 rue Guy Charles CROS
77830 VALENCE-EN-BRIE
01 43 46 82 30 / 06 63 57 94 82

Pascal FRENCHÉ
Spécialiste du parquet
6 rue Jean HADERER
77830 VALENCE-EN-BRIE
01 64 31 88 13

Gérard CHANCÉ
Sculpteur
14 rue Octave ROUSSEAU
77830 VALENCE-EN-BRIE
01 60 70 65 49

J P RAYNAL CREATIONS
Concept réalisation maquettes Pro
5 rue Jean HADERER
77830 VALENCE-EN-BRIE
06 75 24 44 22

Cyril GAFFIERO
Atelier de Lutherie
15 rue Emile PARQUET
77830 VALENCE-EN-BRIE
06 21 38 00 30

MANOIR ST HUBERT
Chambres d'hôtes
77830 VALENCE-EN-BRIE
06 14 41 64 28

Franck FOURNIER
Entreprise de Peinture
1 rue Henri GELIN
77830 VALENCE-EN-BRIE
01 64 31 84 74

Jean Louis GODARD
Assistance Haute Pression
19 rue Emile PARQUET
77830 VALENCE-EN-BRIE
01 64 31 89 22

JTC 77
Plomberie Chauffage
13 rue Octave Rousseau
77830 VALENCE-EN-BRIE
06 83 90 01 18

**Couscous Tajines Gâteaux
marocains**
Sadia EL MAOUDJOURI
3 rue des flamboyants
77830 VALENCE-EN-BRIE
01 64 31 88 81

FRESSE PEINTURE
Artisan Peintre
4 rue d'Echouboulains
77830 VALENCE-EN-BRIE
06 74 17 22 57

Christophe-François PERREAU
Sculpteur sur bois
8 rue d'Echouboulains
77830 VALENCE-EN-BRIE
01 64 31 81 37

TISSIER Père et fils
Maçonnerie générale
17 rue Henri PELLE
77830 VALENCE-EN-BRIE
01 64 31 81 21

GARAGE MEMBRIVES
Réparation Automobile
Chemin de Beaugard
77830 VALENCE-EN-BRIE
01 64 22 35 27

Elodie GARCIA
Educatrice Spécialisée Libérale
07 85 94 28 24
conseil educ77@gmail.com

Marion Eschbach-Cléris
Cabinet d'orthophonie
2, rue Max Lafon
77830 Valence-en-Brie
06 88 48 42 82
marion.eschbach@gmail.com

O'LAQUAGE
Traitement des métaux
13 Rue Octave ROUSSEAU
77830 VALENCE-EN-BRIE
09 67 10 30 20

Chantal JACQUES
Prestataire Comptable Notaires
24 rue Henri Pelle
77830 VALENCE-EN-BRIE
06 71 30 34 73

AU BON BILLOT
Boucherie Ambulante
06 20 85 83 61
aubonbillot@free.fr

D LYS Café
Restaurant
32, rue André Taboulet
77830 Valence-En-Brie
Tél : 09 84 39 77 74

Sas MS2P
M Teixeira
Automatisme portails-portes
garage
professionnels/particuliers
sasms2p@gmail.com

Sasu PRESTAD77
Mme Teixeira
Conseil & gestion des
entreprises
prestad77@gmail.com

**Sas FIPRONETT
MULTISERVICES**
Mme Teixeira
Nettoyage industriel
fipronett@gmail.com

Mélody CHEDRI
Conseillère en Immobilier
06 67 77 07 79

Amandine FAY
Assistante Administrative
aux Entreprises et aux
Particuliers
06 87 13 54 24

NM PLOMBERIE
Mickaël NAUDIN
1 rue André TABOULET
77830 VALENCE-EN-BRIE
06 83 38 96 20

Yannick Verstaebel
Conseiller en Immobilier
06 18 89 59 69

B2A SERVICES
Fathi BAAZIZ
34 rue André TABOULET
77830 VALENCE-EN-BRIE
06 08 70 80 45

PLENITUDE
Céline MOGINOT
Massage Bien Etre à domicile
06 49 48 28 39